



Direction Générale du Commerce

Rabat le, 12 août 2024

## Résultats de répartition du contingent d'exportation des déchets carton au titre de l'année 2024

Il est porté à la connaissance des exportateurs des déchets carton que la commission de répartition du contingent des déchets carton a convenu de répartir ledit contingent sur les entreprises ayant déposé leur demande, comme suit :

Raison sociale	Quote-part accordée en tonnes
REDEPA	1 160,95
RECUPAP	393,39
SOREPAC	2 600,00
MACRAPA	2 145,61
MAROCYCLAGE	1 200,05
MAROPAP	0,00
<b>Total</b>	<b>7500,00</b>

N.B : Les entreprises concernées doivent exporter leurs quotes-parts au plus tard le 31 décembre 2024.



Direction de la Défense et de la Réglementation Commerciale

Adresse : Parcelle 14, Centre d'affaires Aile Nord Bd Riad, Hay Riad BP 610, Rabat- Maroc

Tél : +212 (0)537 70 18 46

Fax : +212 (0)537 72 71 50

[www.mcinet.gov.ma](http://www.mcinet.gov.ma)